



**CONSEIL DE QUARTIER DE
MONTBERNIER ET SES COTEAUX**

**COMPTE RENDU DE LA
SEANCE PLENIERE**

DATE DE LA SEANCE : VENDREDI 24 AVRIL 2009

Présents : Voir Liste d'émargement en annexe

Liste des membres de chaque commission en annexe

Excusés : Mmes KARCHER Huguette, PIC Catherine, MEGY Odile, BAROUX Annie, RICHARD Marie-Claude et Mrs BORNE André, DESPONT Gérald, PHILIPPE Dominique, GINET Jean-Claude et RICHARD Jacques.

1. Début de la réunion

Le début de la réunion a été très mouvementé car lorsque nous avons annoncé que messieurs DESPONT et BORNE ne seraient pas à la réunion, les membres du conseil ont d'une part été surpris de leurs absences et d'autre part, que l'information ne soit pas arrivées jusqu'à eux, avant la réunion.

L'information ayant été communiquée seulement dans la matinée, le président a expliqué que n'ayant pas la totalité des coordonnées des membres du conseil, il n'aurait pu prévenir tout le monde. De plus, la venue de messieurs Despont et Borne étant simplement le premier point de l'ordre du jour, il y avait tout de même un intérêt à maintenir cette réunion.

Devant la réaction un peu vive des participants, le président a proposé que si la majorité était d'accord de reporter cette réunion. Finalement, la réunion s'est poursuivie selon l'ordre du jour établi.

2. Elections du vice-président(e)

Quelques remarques ont été lancées concernant la structure et l'élection d'un bureau avec un vice-président.

Quel est le rôle du vice-président ? A-t-on réellement besoin d'une structure aussi officielle avec un bureau, un vice-président, etc. ?

La mairie ayant choisi le président et une vice-présidente, elle pouvait aussi choisir le deuxième vice-président ! L'explication donnée par le président a été la suivante : justement parce que la mairie avait choisi les deux premiers membres du bureau, elle souhaitait dans un souci démocratique, laisser aux membres du conseil, le choix du second vice-président.

Finalement madame **BROHET Marie-Dominique** a fait acte de candidature et a été élue vice-présidente à la majorité. Une personne de l'assemblée a fait que remarquer que la candidature de madame BROHET n'était pas recevable car elle est également secrétaire

de l'union des coteaux ! Le président a expliqué que cet élément n'était pas un frein en soi et n'empêchait nullement son élection.

3. Election des responsables de secteur

Le CQ de Montbernier a été découpé en 3 secteurs dénommés 6-1, 6-2 et 6-3. L'objectif étant de choisir un responsable par secteur. Le président a lu la liste des membres avec leur secteur respectif. Deux personnes seulement se sont présentées car sur le secteur 6-1 il n'y avait aucun représentant si ce n'est le président qui réside au 4 b boulevard du beau site.

Monsieur Didier MATHIOT pour le secteur 6-2 et madame BECQUAERT Elisabeth pour le 6-3 ont été élus en qualité de responsable de secteurs.

4. Désignation des responsables de commission

Deux commissions ont été acté. Les deux responsables de ces commissions ont été nommé à titre provisoire et ceci pour animer la première réunion. Lors de celle-ci, un responsable définitif sera désigné par les membres des commissions. La liste des membres de chaque commission est en annexe.

La commission **environnement** comprend bien sur l'environnement mais aussi l'histoire, la culture du secteur, l'écologie et la vie de quartier. Monsieur KARCHER, représentant son épouse, a proposé que celle-ci, donc **madame KARCHER Hugnette**, devienne la responsable provisoire de cette commission.

Concernant la deuxième commission, elle se nomme **aménagement** et comprend donc la sécurité et l'urbanisme. **Monsieur SANLIAS Guy** a été choisi comme étant le responsable provisoire de cette commission.

Il est entendu que lors de la première réunion, les membres de ces commissions peuvent continuer à travailler avec leurs responsables désignés ou choisir, deux autres personnes, une par commission, comme nouveaux responsables définitifs.

Quelques membres du conseil ont soulevé la question de la désignation des responsables de secteur et de responsable de commissions, en jugeant que cela faisait double emploi. Le président a pris acte de cette demande et a proposé la suppression purement et simplement des responsables de secteur si tout le monde était d'accord. Personne ne s'est opposé à cette décision. L'élection des responsables de secteur a été annulée.

Il serait fortement appréciable que les élus concernés assistent à la première réunion de ces commissions, demande émanant des membres de conseil.

5. Questions diverses

Monique BROIZAT a expliqué qu'elle avait assisté à une réunion concernant la fête des voisins en mairie.

Des membres de l'association d'Anim Montbernier ont profité de l'occasion pour rappeler qu'elle n'avait pas été invitée cette année, alors que toutes les années cela avait été le cas.

De plus, l'association a aussi fait remarquer qu'elle n'avait pas reçu d'invitation officielle pour être présente au CCQ en sa qualité d'association. Les membres présents l'étaient à titre personnels.

Il y également un problème d'adresse à régler avec Anim Montbernier et l'Unions des coteaux, car elles ne reçoivent pas le courriers envoyés à leurs intentions.

Monsieur BAROUX a proposé d'utiliser le site Internet de Anim Montbernier pour être un vecteur de communication entre le CQ et les membres du conseil.

Par ailleurs, monsieur BAROUX a également rappelé que la mairie avait pris l'engagement de faire parvenir les convocations pour les réunions plus tôt et que ceci n'avait pas été respecté les convocations étant partis une semaine avant la réunion.

6. Fin de réunion

Le président a remercié toutes les personnes présentes à cette réunion et a levé la séance.

Fin de la séance : 21 h 35